

Mairie de LA CHAISE-DIEU  
Arrondissement de Brioude  
Département de Haute-Loire

## **ARRETE MUNICIPAL N° 133-2026**

### **Objet : Interdiction temporaire de stationnement et de circulation**

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité du stationnement à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter l'installation du matériel nécessaire au bon déroulement du tournage d'un film

### **ARRETE**

**Article 1 :** Du dimanche 20 septembre 2026 8h00 jusqu'au jeudi 24 septembre 2026 21h00, le stationnement et la circulation de tous véhicules seront strictement interdits, **hormis les véhicules du tournage (5 camions),**

**Place de la Mairie, devant les salles Casadéennes et Place de l'Echo**

**Afin de permettre l'accès à l'Hôtel restaurant L'Echo et au prieuré, les places de stationnement sous les arbres le long de ces bâtiments devront rester accessibles.**

**Article 2 :** Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'Administration communale.

**Article 3 :** La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent

Fait à LA CHAISE-DIEU,  
Le 10 septembre 2026  
Le Maire,  
Armelle SAVINEL

